

PROGRAMME DOCTORAL STRUCTURÉ 1

Ce schéma s'applique uniquement aux étudiants de CH, D, A ou d'autres pays qui ont terminé leurs études en théologie avec un diplôme (p.e. un MA) de 300 CP et avec un travail écrit final entre 80 et 120 pages (STRUCTURE : DE BAS EN HAUT).

Les CP dans les études de doctorat (surligné en bleu) sont indicatifs, car il n'y a pas de crédits dans les études de doctorat. C'est pourquoi ces CP sont mis entre parenthèses. Là où une fourchette de CP est mentionnée, les crédits peuvent être répartis sur l'ensemble de la durée du doctorat. La valeur indicative pour la durée d'un doctorat est généralement de 8 à 10 semestres. Le programme est à établir en accord avec le directeur de thèse.

		Achèvement de la thèse		Doctorat	
		<ul style="list-style-type: none"> - Défense de la thèse de doctorat devant un jury de 5 membres - Rédaction de la suite de la thèse - Colloque doctoral basé sur la préparation de la 1ère partie de la thèse (au 5ème/6ème semestre) 			
(60)		Rédaction d'une partie de la thèse P.e. méthodologie, contexte historique ou autre		Total : 120 (en principe après 4 semestres)	
(3)		Colloque pré-doctoral Évaluation du projet de thèse devant une commission doctorale (fin 2ième, début 3ème semestre)			
5 DOMAINES DE COMPÉTENCE POUR LA CONVENTION DE DOCTORAT					
(6-15)	5	Compétences transversales	<ul style="list-style-type: none"> • Cours didactiques universitaires (enseigner/méthodologie/examiner) • Participation active à l'enseignement de proséminaires, cours d'introduction/de BA • Vulgarisation 		
(5-12)	4	Mobilité internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux symposiums internationaux • Séjour à l'étranger 		
(12-30)	3	Spécialisation organisée par l'étudiant(e) dans le domaine de recherche principal	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage auto-organisé • Langues • Participation au programme doctoral de la faculté y compris 2 colloques sur la matière principale • Présentations scientifiques (dans le département ou ailleurs) • Participation aux symposiums • Publications scientifiques 		
(6)	2	Interdisciplinarité complémentaire par rapport à la matière principale/thématique de la thèse	1 séminaire ou 2 cours dans deux matières différentes qui complètent la thématique de la thèse		
(18)	1	Spécialisation dans la matière de la thèse	3 séminaires dans la matière principale		
Total: 300 MA 120 BA 180					

PROGRAMME DOCTORAL STRUCTURÉ 2

Ce schéma s'applique aux étudiants qui ont déjà acquis une licence canonique, soit à notre Faculté (en cas d'une interruption des études), soit ailleurs (STRUCTURE : DE BAS EN HAUT).

Seul le parcours de préparation de la thèse reste à être validé. Le programme est à établir en accord avec le directeur de thèse.

	Achèvement de la thèse		Doctorat
	<ul style="list-style-type: none"> - Défense de la thèse de doctorat devant un jury de 5 membres - Rédaction de la thèse - 2ème colloque doctoral basé sur la préparation de la 1ère partie de la thèse (au 5ème/6ème semestre) 		
	1er colloque doctoral		Évaluation du projet de thèse devant une commission doctorale (fin 2ième, début 3ème semestre)
	3 DOMAINES DE COMPÉTENCES POUR LA CONVENTION DE FORMATION DOCTORALE		
	Compétences transversales		<ul style="list-style-type: none"> • Cours didactique universitaire (domaines : enseigner/méthodologie/examiner) • Participation active aux proséminaires, cours d'introduction ou autres cours de BA • Vulgarisation
	Mobilité internationale		<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux symposiums internationaux • Séjour à l'étranger
	Spécialisation organisée par l'étudiant(e) dans le domaine de recherche principal		<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage auto-organisé • Langues • Participation au programme doctoral de la faculté y compris 2 colloques sur la matière principale • Présentations scientifiques (dans le département ou ailleurs) • Publications scientifiques
	OPTIONNEL : La convention de formation doctorale peut stipuler que des prestations optionnelles complètent ou remplacent le contenu des 3 domaines de compétence		
	Interdisciplinarité complémentaire par rapport à la matière principale/thématique de la thèse		<ul style="list-style-type: none"> • séminaires ou cours dans deux matières différentes qui complètent la thématique de la thèse
	Spécialisation dans la matière de la thèse		<ul style="list-style-type: none"> • séminaires dans la matière principale
			Total 420 Lic.can. (S.T.L.) 120 Bacc. Can. (S.T.B.) 300